



Formation dispensée à
La Rochelle



100%

Taux de réussite
aux examens*



98%

Insertion professionnelle ou
poursuite d'étude*

SPA PRATICIEN

OBJECTIFS DE FORMATION

Le/la SPA praticien(ne) réalise différentes techniques de modelages et de soins destinées au bien-être et à la détente du (ou de la) client(e). Ces massages de bien-être n'ont aucune visée thérapeutique.

Le/la SPA praticien(ne) réalise les activités suivantes :

- L'accueil et le suivi de la clientèle (tous les publics) ; en raison de la présence de spa en zone touristique, le spa praticien peut s'exprimer aisément en anglais.
- Le conseil et la vente de produits et de prestations spécifiques au spa.
- La préparation du poste de travail en respectant les facteurs d'ambiance, les codes culturels du soin, les règles d'hygiène et de sécurité, l'environnement.
- La prise en charge de la clientèle du spa, en préparant le ou la client(e) au soin et en lui expliquant les techniques utilisées.
- La réalisation de techniques esthétiques de bien-être, de confort, de modelages du monde et de soins par l'eau (entre autres : bain, sauna, hammam) ; les techniques peuvent être soit manuelles soit facilitées par un appareil à visée esthétique ou des accessoires.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le CQP Spa praticien est accessible aux titulaires d'un :

- CAP Esthétique (+160 heures de formation corps obligatoire)
- BP Esthétique
- BAC Pro Esthétique
- BTS Métiers de l'Esthétique

ÉVALUATION

Contrôle continu des connaissances et examen blanc, évaluation par un jury composé de professeurs et professionnels.

Formation sanctionnée par un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) reconnu par la convention collective de l'esthétique.

RÉCAPITULATIF DES TÂCHES

Il ou elle assure cinq activités principales :

- L'accueil et le suivi de la clientèle (tous publics) ; en raison de la présence de spa en zone touristique le spa praticien peut s'exprimer aisément en anglais
- Le conseil et la vente de produits et de prestations spécifiques au spa
- La préparation du poste de travail en respectant les facteurs d'ambiance, les codes culturels du soin, les règles d'hygiène et de sécurité, l'environnement
- La prise en charge de la clientèle du spa, en préparant le ou la client(e) au soin et en lui expliquant les techniques utilisées
- La réalisation de techniques esthétiques de bien être, de confort, de modelages du monde et de soins par l'eau (bain, sauna,hammam)les techniques peuvent être manuelles ou aidées par un appareil

CONNAISSANCES DU MILIEU PROFESSIONNEL

Les élèves peuvent suivre leur formation en contrat de professionnalisation ou en formation initiale avec des stages en entreprise. Les chefs d'entreprise peuvent suivre cette formation avec une prise en charge FAFCEA ou la proposer à leurs salariés dans le cadre du plan de formation.

ORGANISATION

Session de 8 à 20 élèves par classe.

Rentrée en novembre, durée de 12 mois, 8 à 16 heures par semaine, soit 440 heures en présentiel.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier de candidature disponible sur le site internet ou par courrier sur demande.

Dossier à adresser accompagné des pièces demandées .

Réception du dossier complet > Traitement de la candidature sous 15 jours > Entretien de motivation > Décision d'admissibilité



Formation dispensée à
La Rochelle

PROGRAMME DE FORMATION

Accueillir, conseiller et vendre des prestations de soins et produits auprès de la clientèle du SPA

Préparer, organiser le poste de travail ou l'espace de soins dans un SPA

Réaliser des techniques de modelages drainants

Réaliser des techniques de modelages énergétiques et toniques

Réaliser des techniques de modelages relaxants

Identifier et conseiller la clientèle sur l'usage des appareils de soins par l'eau ou en zone humide



Informations pratiques



Titre professionnel inscrit dans la convention collective nationale de l'esthétique



Rémunération suivant l'âge



5 Semaines de congés payés

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est conclu entre l'alternant et un employeur

- La durée du contrat varie de 12 à 24 mois selon le profil de l'alternant.
- Les jeunes âgés de 16 à 25 ans ; Les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ; Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.
- Prise en charge du coût de la formation
- Rémunération pour l'alternant durant la formation
- Le Centre de formation participe activement au placement des candidats en entreprise grâce à un réseau d'entreprises, partenaires.

Visitez nos écoles



La Rochelle



Poitiers

LA ROCHELLE

Rue Nicolas de Largillière 17000
La Rochelle
Tél : 05 46 68 91 48

POITIERS

4-6 Rue Boncenne
86000 Poitiers
Tél : 05 49 55 20 10

secretariat@ecole-matile.com
www.ecole-matile.com

FINANCEMENT

- Organismes financeurs de la formation professionnelle
- Prise en charge du 1er équipement pédagogique

ENGAGEMENT QUALITÉ

Le 4 juillet 2020, l'École MATILE a obtenu la certification Qualiopi au titre des catégories : Actions de formation et Centre de Formation d'Apprentis

